

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 juin 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	12	15

Vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 12 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 6 juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 6 juin 2023.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Excusé(s) : MMES DILLET Sabrina, NIMESKERN Laurence, REMAUD Natacha, SIONNEAU Dominique (donne pouvoir à Hervé BESSONNET), THIBAUD Stéphanie (donne pouvoir à Corinne SAINTURAT-NIEL), MM. BRUN Jérôme, MIGNÉ Hervé (donne pouvoir à Jocelyn POTIER).

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture des Sables
d'Olonne
Le : 19/06/2023
Et publication ou notification le :
19/06/2023

A été nommé secrétaire : M. Alain LE GAL

2023_06_12 – Restaurant scolaire : règlement intérieur

Le règlement intérieur du restaurant scolaire doit être mis à jour pour permettre d'être diffusé à l'ensemble des parents d'élèves dès la rentrée de septembre 2023.

Mme SAINTURAT-NIEL présente le règlement.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal,
Décide d'approuver le règlement intérieur du restaurant scolaire,
Autorise Monsieur le Maire à signer ledit règlement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 19/06/2023
Le Maire,
Hervé BESSONNET



Le Secrétaire de séance,
Alain LE GAL